

1^{er}
décembre
2010

Ordonnance sur les conférences régionales (OCR) (Modification)

Le Conseil-exécutif du canton de Berne,

sur proposition de la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques,

arrête:

I.

L'ordonnance du 24 octobre 2007 sur les conférences régionales (OCR) est modifiée comme suit:

Annexe 1

aux articles 4 et 5

1. Inchangé

2. Conférence régionale de la Haute-Argovie

La conférence régionale de la Haute-Argovie englobe le territoire de l'arrondissement administratif de la Haute-Argovie (faisant partie de la région administrative de l'Emmental-Haute-Argovie) qui comprend les communes énumérées ci-dessous.

1. à 7.	Inchangés.
8.	Abrogé.
9. à 18.	Inchangés.
19.	Abrogé.
20.	Inchangé.
21.	Abrogé.
22. à 53.	Inchangés.

3. Inchangé.

4. Conférence régionale de Berne-Mittelland

La conférence régionale de Berne-Mittelland englobe le territoire de l'arrondissement administratif de Berne-Mittelland (région administrative de Berne-Mittelland) qui comprend les communes énumérées ci-dessous.

- | | |
|------------|----------------|
| 1. | Inchangé. |
| 2. | Abrogé. |
| 3. à 83. | Inchangés. |
| 83a. | Schwarzenburg. |
| 84. à 89. | Inchangés. |
| 90. | Abrogé. |
| 91. à 101. | Inchangés. |

5. et 6. Inchangés.

II.

Les actes législatifs suivants sont modifiés:

1. Ordonnance du 28 octobre 2009 sur la Sous-conférence de Berne-Mittelland pour l'encouragement des activités culturelles (OSCC Berne-Mittelland)¹⁾

Annexe 1

à l'article 1

Font partie de la Sous-conférence de Berne-Mittelland pour l'encouragement des activités culturelles les communes suivantes:

- | | |
|-----------|----------------|
| 1. à 65. | Inchangés. |
| 65a. | Schwarzenburg. |
| 66. à 72. | Inchangés. |
| 73. | Abrogé. |
| 74. à 82. | Inchangés. |
2. Ordonnance du 22 décembre 1999 sur la conférence culturelle régionale de Langenthal (OCCRég Langenthal)²⁾
Art. 7 Les communes périphériques tenues de verser des subventions sont Aarwangen, Bannwil, Bleienbach, Busswil bei Melchnau, Lotzwil, Madiswil, Melchnau, Obersteckholz, Reisiswil, Roggwil BE, Rohrbach, Rütshelen, Schwarzhäusern, Thunstetten, Ursenbach et Wynau.
 3. Ordonnance du 24 août 2005 pour l'élection des délégués de la Caisse d'assurance du corps enseignant bernois (OE CACEB)³⁾

¹⁾ RSB 423.412

²⁾ RSB 423.415

³⁾ RSB 430.261.1

Annexe

Commune	Cercle électoral	
Belprahon à Berne		Inchangé.
Abligen	Berne-Sud	Abrogé.
Allmendingen à Rüschegg		Inchangé.
Schwarzenburg	Berne-Sud	Schwarzenburg (nouveau).
Tägertschi à Trimstein		Inchangé.
Wahlern	Berne-Sud	Abrogé.
Wald (BE) à Bleienbach		Inchangé.
Bollodingen	Haute-Argovie	Abrogé.
Busswil bei Melchnau à Inkwil		Inchangé.
Kleindietwil	Haute-Argovie	Abrogé.
Koppigen et Langenthal		Inchangé.
Leimiswil	Haute-Argovie	Abrogé.
Lotzwil à Worben		Inchangé.

4. Ordonnance du 24 octobre 2007 sur les conférences régionales des transports (OCRT)¹⁾

Annexe

aux articles 2, 5, 6 et 7

1. Inchangé.

2. Conférence régionale des transports de la Haute-Argovie (CRT 2)/Conférence régionale de la Haute-Argovie

- | | |
|-----------|------------|
| 1. à 7. | Inchangés. |
| 8. | Abrogé. |
| 9. à 19. | Inchangés. |
| 20. | Abrogé. |
| 21. | Inchangé. |
| 22. | Abrogé. |
| 23. à 54. | Inchangés. |

3. Inchangé.

4. Conférence régionale des transports de Berne-Mittelland (CRT 4)/Conférence régionale de Berne-Mittelland

- | | |
|----------|------------|
| 1. | Inchangé. |
| 2. | Abrogé. |
| 3. à 90. | Inchangés. |

¹⁾ RSB 762.413

90a.	Schwarzenburg.
91. à 96.	Inchangés.
97.	Abrogé.
98. à 108.	Inchangés.

5. et **6.** Inchangés.

5. Ordonnance du 16 août 2000 sur les poids et mesures (OPM)¹⁾

Annexe 1

à l'article 3, lettre b Office de vérification BE+2

1.	Abrogé.
2. à 49.	Inchangés.
49a.	Schwarzenburg.
50. à 55.	Inchangés.
56.	Abrogé.
57. à 61.	Inchangés.

III.

La présente modification entre en vigueur le 1^{er} janvier 2011.

Berne, le 1^{er} décembre 2010

Au nom du Conseil-exécutif,
le président: *Perrenoud*
le chancelier: *Nuspliger*

¹⁾ RSB 941.11